



**PLAN PLURIANNUEL
CONTRE LA PAUVRETÉ
& POUR L'INCLUSION SOCIALE**



**DOSSIER
DE PRESSE**
DU 13/04/2016

BILAN 2013-2015 & PERSPECTIVES 2016-2017

CONTACTS PRESSE
01 42 75 50 78/79
communication@pm.gouv.fr





Le plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale entre dans sa dernière année. Adopté en janvier 2013 après une large concertation, les objectifs ambitieux qui y figurent ont tous été traduits par des mesures concrètes portées par l'ensemble du gouvernement. Les politiques d'accès à l'emploi, aux soins, à l'éducation, au logement et les aides aux familles intègrent désormais pleinement la nécessité de s'adresser aux personnes les plus fragiles. Loin des clichés sur un supposé "assistanat", ce plan agit aux véritables racines de la pauvreté : le non recours aux droits, le manque d'accompagnement ou de formation, ou encore l'isolement face aux accidents de la vie. Il renforce le rôle de bouclier social des politiques publiques, et il agit également comme un tremplin pour offrir des opportunités aux personnes en difficulté et leur permettre de rebondir.

La hausse du taux de pauvreté en France constatée entre 2008 et 2012 a été enrayerée : les politiques conduites permettent désormais d'amortir les effets de la crise économique pour les ménages les plus précaires et d'éviter les ruptures pour beaucoup d'entre eux. Il faut ainsi par exemple souligner les progrès réalisés en matière d'hébergement d'urgence (+30 000 places depuis 2012) afin d'offrir un toit à ceux qui vivent dans la rue, ou encore les efforts consentis pour l'accès à l'emploi des 450 000 personnes ayant signé un contrat aidé en 2015. Une fois le plan pauvreté monté en charge, ce sont environ 2,6 milliards d'euros supplémentaires qui seront redistribués chaque année à 2,7 millions de ménages parmi les plus en difficulté (soit environ 1 000 euros en moyenne par an et par ménage d'ici fin 2017).

Le niveau de la pauvreté dans notre pays s'est stabilisé depuis 2012, mais cela ne doit pas occulter tout le chemin qui reste à parcourir au cours des mois qui viennent. La pauvreté et les inégalités subsistent en France, touchant particulièrement les familles monoparentales, les enfants, les chômeurs de longue durée mais également un certain nombre de salariés aux revenus modestes.

Toutes les mesures du plan sont désormais réalisées ou engagées : l'année à venir permettra de les conforter et de les démultiplier. Les efforts réalisés pour accompagner et former de nombreux demandeurs d'emploi de longue durée seront renforcés. La prime d'activité, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2016, permettra de renforcer le pouvoir d'achat de millions de ménages, y compris de jeunes actifs, dont la rémunération est proche du SMIC. L'effort en faveur de l'accès de plus grand nombre au numérique sera amplifié pour que les technologies de demain soient une chance aussi pour les plus fragiles et non un obstacle supplémentaire vers l'accès aux droits et l'insertion sociale. Les revalorisations de prestations sociales et familiales prévues seront poursuivies. L'effort de territorialisation du plan mettra l'accent sur la mise en place des schémas départementaux de services aux familles, des schémas de domiciliation et des schémas départementaux d'amélioration de l'accessibilité des services au public.

Restons mobilisés et déterminés.

ACCÈS AUX DROITS : UN ENJEU DE JUSTICE ET DE CITOYENNETÉ

L'accès aux droits est en enjeu prioritaire du plan pauvreté, qui repose sur l'accès à l'information, le soutien aux revenus des ménages modestes, la simplification des procédures de domiciliation pour les sans-abri, et l'accompagnement social.

OBJECTIF - Mieux accéder à l'information et à ses droits en s'appuyant sur les possibilités offertes par la technologie numérique : "faire du numérique une opportunité"

2013-2015	2016-2017
<ul style="list-style-type: none">400 000 "rendez-vous des droits" organisées par les Caisses d'allocations familiales (CAF) pour identifier l'ensemble des aides des CAF et de leurs partenaires (CPAM, Pôle emploi, CCAS, Départements...)Expérimentation d'un simulateur en ligne des droits afin d'identifier rapidement les aides auxquelles chacun est éligibleExpérimentation d'un "Coffre-fort Numérique" afin de faciliter la constitution des dossiers administratifs et la fourniture de pièces justificatives, notamment pour les personnes précaires	<ul style="list-style-type: none">Mise en ligne du simulateur en ligne des droits (mes-aides.gouv.fr) au sein du réseau des Caisses d'allocations familiales et auprès du grand public pour être informé de ses droitsMise à disposition de "Coffres-forts Numériques" pour les personnes les plus fragiles via un guide pratique à l'usage des travailleurs sociauxMaintien de la connexion internet en cas d'impayés d'abonnementLancement d'un grand programme de médiateurs numériques en Service Civique pour favoriser l'accès aux droits par le numérique (CAF, Pôle emploi, Espaces Publics Numériques, Maison des Services au Public, de premier accueil social...)Formation des travailleurs sociaux aux usages du numérique



OBJECTIF - Soutenir les revenus des ménages modestes :
“faire barrage à la pauvreté et encourager l’activité”

2013-2015	2016-2017
<ul style="list-style-type: none">Revalorisations exceptionnelles du RSA (+2% / an)Revalorisation exceptionnelle de l’allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA)	<ul style="list-style-type: none">Poursuite de la revalorisation du RSA pour atteindre l’objectif de +10% sur 5 ansCréation d’une prime d’activité pour soutenir les ménages de travailleurs aux revenus modestes, y compris pour les jeunes

OBJECTIF - Disposer d’une adresse quand on est sans-abri et mieux accueillir les gens du voyage :
“un préalable pour l’accès aux droits”

2013-2015	2016-2017
<ul style="list-style-type: none">Recensement par les préfets des intervenants assurant la domiciliation dans chaque département afin de permettre à chacun de savoir vers qui se tourner : 22 schémas de domiciliation réalisés à ce jourCréation de la Commission Nationale Consultative des Gens du Voyage	<ul style="list-style-type: none">Élargissement des critères de domiciliation pour éviter les refus injustifiésAchèvement des schémas de domiciliation dans l’ensemble des départements

OBJECTIF - Être conseillé et accompagné tout au long de la vie :
“avoir la bonne information au bon moment”

2013-2015	2016-2017
<ul style="list-style-type: none">■ Présentation du Plan d'action en faveur du Travail Social et du développement social en Conseil des Ministres, à l'issue d'une large concertation	<ul style="list-style-type: none">■ Mise en place d'un Premier accueil social inconditionnel de proximité pour offrir à chacun une information ou une orientation adaptée en cas de difficulté■ Expérimentation d'une fonction de “réfèrent de parcours” pour coordonner les interventions des professionnels et des bénévoles autour des situations les plus complexes

EMPLOI / FORMATION : PERSONNE N'EST INEMPLOYABLE

Dans un contexte de crise économique, l'action du gouvernement vise à recréer des opportunités d'emploi et à développer les possibilités de formation pour les jeunes et les demandeurs d'emploi de longue durée.



OBJECTIF - Recréer des opportunités d'emploi pour les jeunes et les demandeurs d'emploi :
“repandre confiance en soi”

2013-2015	2016-2017
<ul style="list-style-type: none">■ Expérimentation de la “garantie jeunes” réservée aux jeunes en grande difficulté ni en emploi ni en formation (50 000 jeunes accompagnés en 2 ans)■ Mise en place d'un “accompagnement global” par pôle emploi et les départements. Cet accompagnement coordonné sur le plan social et professionnel permet de lever les freins à l'emploi des publics fragiles (90 départements engagés à ce jour)■ Plus de 250 000 emplois d'avenir ont permis à des jeunes de bénéficier d'un contrat de longue durée avec une formation■ Soutien renforcé aux groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ), qui proposent de véritables parcours d'accès à l'emploi et à la formation pour les personnes en difficulté	<ul style="list-style-type: none">■ Généralisation de la “garantie jeunes” en 2017 pour tous les jeunes éligibles qui le souhaitent■ Création d'une “Aide à la recherche du premier emploi (ARPE)” pour les jeunes diplômés boursiers (maintien de la bourse pendant 4 mois)■ Déploiement de l'accompagnement global dans 100% des départements pour coordonner les interventions en faveur d'une même personne■ Poursuite du Plan d'action pour lutter contre le Chômage de Longue Durée afin de lever les obstacles à la reprise d'emploi (logement, garde d'enfants...)■ Mise en œuvre de l'expérimentation territoriale visant à résorber le chômage de longue durée (loi du 1^{er} mars 2016) à travers la création d'emplois socialement utiles■ Expérimentation par Pôle Emploi et les structures de l'insertion par l'activité économique d'une prestation de suivi dans l'emploi jusqu'à la fin de la période d'essai pour sécuriser la reprise d'emploi

OBJECTIF - Développer les possibilités de formation, en particulier pour les chômeurs de longue durée :
“rebondir malgré les difficultés”

2013-2015	2016-2017
<ul style="list-style-type: none">■ Création du compte personnel de formation (CPF) le 1^{er} janvier 2015 pour permettre la formation tout au long de la vie, quel que soit l'employeur■ Abondement en 2015 du compte personnel de formation (CPF) de 100 heures pour tous les demandeurs d'emploi afin de faciliter leur entrée en formation	<ul style="list-style-type: none">■ Reconduction en 2016 de l'abondement du compte personnel de formation (CPF) de 100 heures pour tous les demandeurs d'emploi afin de faciliter leur entrée en formation■ Création du compte personnel d'activité (CPA) au 1^{er} janvier 2017 pour donner à l'ensemble des actifs la capacité de construire leur parcours professionnel et garantir ainsi la portabilité des droits quels que soient les changements d'emploi et de statut. Des abondements spécifiques seront prévus pour les jeunes sortis du système de formation initiale sans qualification et pour les demandeurs d'emploi peu qualifiés■ Déploiement du plan “500 000 formations supplémentaires” pour les demandeurs d'emploi notamment vers les métiers porteurs et les métiers en tension

LOGEMENT / HÉBERGEMENT : “UN TOIT POUR TOUS”

L'action du gouvernement en matière d'accès à l'hébergement et au logement vise à renforcer la prévention des expulsions, l'accompagnement des personnes hébergées, l'accès au logement pérenne et l'amélioration de la qualité de l'habitat des ménages les plus précaires.



OBJECTIF - Prévenir les difficultés et les expulsions sans solution de relogement :
“éviter l’engrenage”

2013-2015	2016-2017
<ul style="list-style-type: none">■ Renforcement de la coordination départementale pour identifier toutes les solutions en matière d’hébergement et de logement et recenser et coordonner toutes les solutions (diagnostics 360°)■ Intervention auprès des bailleurs en cas d’impayés dans le cadre des Points conseils budgets (PCB)	<ul style="list-style-type: none">■ Mise en œuvre d’un plan national de prévention des expulsions locatives permettant l’amélioration du repérage des situations difficiles, une meilleure information des locataires et des bailleurs, une formation renforcée des travailleurs sociaux, et l’accélération de la recherche d’une solution de relogement■ Possibilités renforcées de médiation pour les ménages menacés d’expulsion (renforcement des commissions de coordination des actions de prévention des expulsions - CCAPEX) et instauration de chartes départementales de prévention■ Maintien des aides au logement en cas de difficulté temporaire pour les ménages fragiles

OBJECTIF - Procurer un abri aux personnes SDF dans des conditions dignes :
aller “au-delà de l’urgence”

2013-2015	2016-2017
<ul style="list-style-type: none">■ Hausse inédite du nombre de places d’hébergement d’urgence (30 000 places créées depuis 2012)■ Développement de 4 000 solutions alternatives à l’hébergement en hôtel : CHRS, intermédiation locative... (3 000 nuitées évitées en 2015)■ + 80 000 places de logement “accompagné” (210 000 places à ce jour, soit +60% depuis 2013)	<ul style="list-style-type: none">■ Pérennisation de 2 300 places supplémentaires dans les structures d’hébergement à la fin de la trêve hivernale■ Poursuite du plan triennal de réduction des nuitées hôtelières (+ 10 000 solutions de logement ou hébergement accompagné)■ Doublement du nombre de places en centres d’accueil de demandeurs d’asile (CADA)



OBJECTIF - Se loger durablement :
“faciliter l'accès à des logements plus abordables”

2013-2015	2016-2017
<ul style="list-style-type: none">Construction de plus de 360 000 logements sociaux dont plus de 25% de logements très sociaux (Prêt Locatif Aidé d'Intégration - PLAI)Encadrement des loyers à Paris (développement des observations des loyers préalables à leur encadrement)Lancement de la caution locative étudiante (“Clé”) gratuite pour tous les étudiants	<ul style="list-style-type: none">Soutien à la construction de logements très sociaux au bénéfice des plus précairesRenforcement des obligations de relogement : 25% des logements réservés dans le cadre d'une attribution par les Préfets aux ménages prioritaires (DALO principalement)Renforcement de l'accompagnement vers et dans le logement (diagnostic et accompagnement personnalisés)Mise en place d'une garantie des loyers pour faciliter l'accès au logement des salariés précaires (VISALE)Création d'un droit universel à la garantie locative pour tous les jeunes de moins de 30 ans

OBJECTIF - Lutter contre le mal-logement et la précarité énergétique :
“se chauffer ne doit pas être un luxe”

2013-2015	2016-2017
<ul style="list-style-type: none">■ Rénovation énergétique de plus de 100 000 logements de ménages très modestes à travers le programme « Habiter Mieux » de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat (ANAH)	<ul style="list-style-type: none">■ Rénovation énergétique de plus de 140 000 logements grâce au programme Habiter mieux de l'ANAH■ Lancement du “chèque énergie” dans 4 départements pilotes (Ardèche, Aveyron, Côtes d'Armor et Pas de Calais) pour aider les ménages précaires à payer leurs factures d'énergie (en vue de la généralisation à 4 millions de foyers)■ Rénovations de logements vétustes grâce à la contribution des fournisseurs d'énergie (par les certificats d'Economie d'Energie “Précarité” depuis le 1^{er} janvier 2016)

SANTÉ : RÉDUIRE LES INÉGALITÉS D'ACCÈS AUX SOINS

Le plan pauvreté a permis de renforcer la couverture santé des ménages les plus modestes et de faciliter l'accès aux soins mais aussi à la vaccination. De nouvelles avancées seront par ailleurs introduites en matière de prise en charge des frais de santé et d'accès aux soins hospitaliers et psychiatriques.



OBJECTIF - Faciliter l'accès aux soins :

“ne plus renoncer à se soigner pour des raisons financières”

2013-2015	2016-2017
<ul style="list-style-type: none">■ Élargissement de la couverture complémentaire santé : 600 000 personnes supplémentaires couvertes par la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C) et l'Aide à l'Acquisition d'une complémentaire Santé (ACS) suite aux revalorisations des plafonds dès 2013■ Sélection de contrats de complémentaires santé sur la base du rapport qualité-prix dans le cadre de l'Aide à l'Acquisition d'une complémentaire Santé (ACS)■ Développement de points d'accueil dédiés aux personnes fragiles au sein des établissements de santé (Permanences d'Accès aux Soins de Santé - PASS) : 430 PASS au total dont 44 PASS psychiatriques et 18 PASS dentaires■ Prise en charge à 100% des frais liés aux actes de biologie et d'échographie pré et post IVG (effectif en 2016)■ Vaccination gratuite dans les Centres d'examen de Santé de l'Assurance Maladie (effectif en 2016)	<ul style="list-style-type: none">■ Généralisation du tiers payant pour tous les frais de santé couverts par l'Assurance Maladie■ Continuité de la prise en charge des frais de santé en cas de changement de situation professionnelle ou familiale pour éviter les ruptures de droits (protection universelle maladie - PUMA)■ Accélérer l'accès à la CMU-C des jeunes en rupture avec leur famille■ Faciliter l'accès aux soins psychiatriques pour les personnes en situation de précarité dans le cadre des projets territoriaux de santé mentale prévus par la loi de modernisation du système de santé■ Création à partir de 2017 de 500 places supplémentaires pour l'hospitalisation des personnes sans-abri (300 Lits d'Accueil Médicalisés et 200 Lits Halte Soins Santé), soit un total de 2 500 places correspondant aux besoins évalués au démarrage du plan

ENFANCE / FAMILLE : INVESTIR DANS NOTRE AVENIR

Pour renforcer l'égalité des chances, le plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale vise en premier lieu à accompagner les familles les plus vulnérables, mais aussi à accueillir et éduquer les enfants dès le plus jeune âge, à lutter contre la reproduction des inégalités à l'école et à protéger les mineurs en danger ou en risque de l'être.

OBJECTIF - Accompagner les familles les plus vulnérables : "soutenir les familles les plus exposées à la précarité"

2013-2015	2016-2017
<ul style="list-style-type: none">■ Revalorisations annuelles des allocations familiales pour les familles monoparentales et les familles nombreuses les plus pauvres (allocation de soutien familial : +5%/an ; complément familial : +10%/an)■ Expérimentation de la Garantie contre les impayés de pension alimentaire (GIPA) dans 20 départements (4 600 familles bénéficiaires)■ Les premiers résultats d'une étude expérimentale de la CNAF montrent que 19,2% des familles ayant fréquenté une crèche en 2013 ont un revenu inférieur au seuil de bas revenu défini par la CNAF	<ul style="list-style-type: none">■ Poursuite des revalorisations annuelles de l'Allocation de soutien familial (+25% sur 5 ans) et du Complément familial majoré (+50% sur 5 ans)■ Généralisation de la Garantie contre les impayés de pension alimentaire (GIPA) au 1^{er} avril 2016 (près de 100 000 familles concernées par la création de la pension alimentaire minimale)■ Poursuite des efforts visant à accueillir les enfants de familles pauvres au sein des crèches■ Stabilisation juridique et développement des centres parentaux

**OBJECTIF - Accueillir et éduquer les enfants dès le plus jeune âge :
“maximiser les chances des plus jeunes”**



2013-2015	2016-2017
<ul style="list-style-type: none">■ Création de près de 1 000 postes d'enseignants pour la scolarisation des enfants dès l'âge de 2 ans dans les Réseaux d'Education Prioritaire■ Création de près de 28 000 places de crèche sur la période 2013-2014■ Aide supplémentaire aux communes de 2 000 € par place créée	<ul style="list-style-type: none">■ Création de 100 crèches à vocation d'insertion professionnelle pour les enfants dont les parents sont en recherche d'emploi■ Mise en ligne d'une application nationale géocalisant les places de crèche disponibles, notamment pour les demandeurs d'emploi■ Aide supplémentaire aux communes de 2 000 € par place de crèche créée dans les territoires prioritaires en 2016■ Passage de 20% à 30 % des enfants scolarisés dès l'âge de 2 ans dans les Réseaux d'Education Prioritaire (rentrée 2016) via une sensibilisation des familles concernées

OBJECTIF - Lutter contre les inégalités à l'école :
“pour donner leurs chances à tous les enfants”

2013-2015	2016-2017
<ul style="list-style-type: none">■ Réduction du nombre d'élèves en situation de décrochage scolaire (140 000 en 2014 à 110 000 décrocheurs en 2015, soit une baisse de plus de 20% en 1 an)■ Elaboration d'un plan d'action pour lutter contre la pauvreté à l'école, sur la base du rapport de Jean-Paul Delahaye, “Grande pauvreté et réussite scolaire” (mai 2015)■ Création de 250 postes médico-sociaux dans le cadre des Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED). Bilan : au moins une infirmière par collège en éducation prioritaire■ Augmentation des aides financières aux élèves du second degré dont les parents sont en difficulté financière (+9M € de Fonds sociaux, une augmentation de +20%)	<ul style="list-style-type: none">■ Poursuite du plan de lutte contre le * décrochage avec notamment des mesures incitatives pour que les recalés à l'examen (Baccalauréats, CAP, BTS) se représentent et l'obtiennent : conservation des acquis et droit au redoublement dans l'établissement d'origine, création de bourses pour les décrocheurs de 16 à 18 ans qui reprennent des études (1000 €)■ Revaloriser de 10% les bourses de lycée à la rentrée scolaire 2016 (+ 63 €, soit 697 €)■ Création de 100 postes médico-sociaux supplémentaires dans le cadre des Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED)■ Programme de promotion de l'équilibre alimentaire des élèves■ Augmentation des aides financières aux élèves du second degré dont les parents sont en difficulté financière (+ 25 millions € d'ici 2017 soit une augmentation de + 42,5%)



OBJECTIF - Protéger les mineurs en danger :
“prévenir et enrayer les phénomènes de marginalisation”

2013-2015	2016-2017
<ul style="list-style-type: none">■ Expérimentation d'un accompagnement renforcé des jeunes de 16 à 25 ans sortants de dispositifs de prise en charge dédiés (ASE, SPIP, PJJ)■ Création d'un dispositif de mise à l'abri des mineurs isolés étrangers comportant une évaluation administrative et une orientation vers les dispositifs de protection de l'enfance	<ul style="list-style-type: none">■ Répartition solidaire de la prise en charge des mineurs isolés étrangers entre départements■ Accompagnement des jeunes majeurs (18-21 ans) vers l'autonomie à la sortie de l'ASE : constitution d'un pécule, préparation du passage à la majorité (entretien obligatoire et orientation vers les dispositifs de droit commun : Garantie jeunes...)■ Meilleure coordination des services de protection de l'enfance pour décloisonner les interventions

LUTTE CONTRE LE SURENDETTEMENT : PRIORITÉ À LA PRÉVENTION

Dans le cadre du plan pauvreté, les pratiques des institutions bancaires ont été davantage encadrées et les droits des personnes renforcés en matière d'accès aux services bancaires. Mais la prévention du surendettement passe également par une meilleure information des personnes faisant face à des changements de situation impactant leur budget.

OBJECTIF - S'informer et se faire conseiller en cas de difficulté financière :

“éviter la spirale du surendettement”

2013-2015	2016-2017
<ul style="list-style-type: none">■ Renforcement du droit au compte bancaire et plafonnement des frais liés aux incidents bancaires■ Lancement des Points conseils budgets dans 4 régions pilotes (Ile-de-France, Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, et Hauts-de-France)	<ul style="list-style-type: none">■ Campagne d'information sur le fonctionnement des crédits et des produits bancaires pour une meilleure éducation financière des ménages■ Généralisation des Points conseils budgets dans toute la France en 2017

AIDE ALIMENTAIRE : EN GARANTIR L'ACCÈS SUR TOUT LE TERRITOIRE

L'aide alimentaire, nécessaire à de nombreux foyers français, s'appuiera désormais sur la lutte accrue contre le gaspillage et l'incitation financière aux dons de produits alimentaires.

OBJECTIF - Lutter contre le gaspillage et favoriser les dons de produits alimentaires :

“faire cesser le gâchis”



2013-2015	2016-2017
<ul style="list-style-type: none">▀ Obligation pour les grandes et moyennes surfaces de passer une convention avec une association caritative pour organiser les dons de produits alimentaires▀ Interdiction des pratiques de “javellisation” des produits pour les rendre impropres à la consommation▀ Définition d'un cadre réglementaire spécifique favorisant les dons d'œufs et de lait par les producteurs et les industriels aux associations d'aide alimentaire▀ Règles fiscales spécifiques applicables aux abandons de recettes consentis par les producteurs agricoles en faveur des associations d'aide alimentaire	<ul style="list-style-type: none">▀ Amélioration de la couverture du territoire pour garantir l'accès à l'aide alimentaire (renforcement des points de collecte et de distribution)▀ Précision des règles fiscales applicables en matière de valorisation des dons en nature consentis aux associations d'aide alimentaire▀ Mise en place d'un cadre réglementaire spécifique favorisant les dons de fruits et légumes par les producteurs et les industriels aux associations d'aide alimentaire

ANNEXE 1 : SUIVI EXHAUSTIF DES MESURES DU PLAN

	Thématiques	Actions	État des lieux
ACCÈS AUX DROITS	Inclusion numérique et accès aux droits	Revalorisations annuelles du RSA	Réalisée
		Mettre à disposition un simulateur des droits multiprestations	Engagée
		Expérimenter un espace personnel numérique (coffre-fort numérique) pour permettre aux personnes accompagnées de conserver leurs documents et d'accéder à leurs pièces justificatives	Engagée
		Développer l'accompagnement à l'usage du numérique dans le cadre du réseau national de la médiation numérique	Engagée
	Simplification des droits	Étudier les difficultés d'accès aux droits, à l'information et à l'emploi liées aux situations de cumul de handicap et de pauvreté	Réalisée
		Assurer aux allocataires de la CAF et de la MSA une meilleure lisibilité et une plus grande régularité des aides perçues	Réalisée
		Engager les travaux de la fusion RSA et ASS	En attente
	Améliorer le processus de domiciliation	Assurer une meilleure coordination entre les associations, les services de l'État et les collectivités territoriales dans le cadre des schémas départementaux de la domiciliation sur l'ensemble du territoire d'ici fin 2015	Engagée
		Assurer une meilleure cohérence entre l'organisation de la domiciliation et les politiques d'hébergement	
	Accès à la vie sociale	Favoriser l'accès aux vacances pour les familles vulnérables (Plateforme Vac'Ensemble)	Réalisée
		Favoriser l'accès aux sports et aux loisirs pour les familles vulnérables (Guide inclusion par le Sport)	Réalisée
		Lutter contre l'isolement des personnes âgées (MONALISA)	Réalisée
	Revalorisations et extension des droits	Redonner une trajectoire de croissance au RSA socle	Réalisée
Revalorisation exceptionnelle de l'ASPA (ex minimum vieillesse)		Réalisée	
Statuer sur le devenir de l'aide personnalisée au retour à l'emploi (APRE) pour mieux aider les bénéficiaires du RSA en reprise d'emploi		Réalisée	
Étendre les tarifs sociaux du gaz et de l'électricité aux personnes éligibles à l'ACS		Réalisée	
EMPLOI / FORMATION	Créer une prime d'activité	Créer une prime d'activité en fusionnant le RSA activité et la prime pour l'emploi (PPE)	Réalisée
	Emploi/Insertion, développer un accès effectif et pérenne	Développer l'accompagnement global afin de lever les freins à l'emploi des publics les plus fragiles	Engagée
		Mise en place d'un droit réel à une formation qualifiante gratuite pour les demandeurs d'emploi	Engagée
		Généraliser progressivement la Garantie Jeunes	Réalisée
		Conforter les dispositifs de l'IAE au service des parcours d'insertion	Engagée
Mettre en place un plan de développement des GEIQ		Réalisée	

	Thématiques	Actions	État des lieux
EMPLOI / FORMATION	Emploi/Insertion, développer un accès effectif et pérenne	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place une prestation de suivi dans l'emploi pour accompagner l'employeur et le nouveau salarié jusqu'à la fin de la période d'essai 	Engagée
		<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la qualité des contrats aidés en développant des «situations de travail apprenantes» 	Réalisée
		<ul style="list-style-type: none"> Inciter à une démarche de prévention active des exclusions au sein des entreprises et dans la négociation collective (Loi de sécurisation de l'emploi) 	Réalisée
		<ul style="list-style-type: none"> Faciliter l'intervention des SIAE en détention 	Réalisée
		<ul style="list-style-type: none"> Faciliter l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap (Expérimentation Potentiel emploi) 	Engagée
		<ul style="list-style-type: none"> Veiller à une organisation efficace avec les différents acteurs qui contribuent au retour à l'emploi (Services publics de l'emploi de proximité) 	Réalisée
LOGEMENT / HÉBERGEMENT	Sortir de l'urgence de l'hébergement	<ul style="list-style-type: none"> Limitier le recours aux nuitées hôtelières et développer des alternatives pour permettre une prise en charge de la qualité des familles et des publics les plus vulnérables 	Engagée
		<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la gestion et le pilotage des dispositifs d'hébergement en unifiant les SIAO 	Engagée
		<ul style="list-style-type: none"> Renforcer l'articulation des politiques départementales du logement et de l'hébergement en systématisant les diagnostics 360° et les PDALHPD 	Engagée
	Mettre en place des solutions pérennes de logement	<ul style="list-style-type: none"> Développer l'offre de logement très social 	Engagée
		<ul style="list-style-type: none"> Concentrer la garantie des loyers sur les jeunes et les plus précaires, et réfléchir à son extension aux chômeurs de longue durée 	Engagée
		<ul style="list-style-type: none"> Poursuivre l'expérimentation de l'encadrement des loyers 	Réalisée
		<ul style="list-style-type: none"> Renforcer la prévention des expulsions 	Réalisée
		<ul style="list-style-type: none"> Réformer les modalités d'attributions des logements sociaux 	Engagée
		<ul style="list-style-type: none"> Remédier à l'effectivité partielle du DALO (requalification du DAHO en DALO) 	Réalisée
		<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place une politique à l'égard de l'habitat des Gens du voyage (Mission DIHAL + étude action) 	Engagée
<ul style="list-style-type: none"> Accompagner les personnes habitant des campements ou des squatts (Mission sur la résorption des bidonvilles) 	Engagée		
Renforcer la lutte contre la précarité énergétique	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place le chèque énergie pour 4 millions de ménages 	Engagée	
ACCÈS À LA SANTÉ	Améliorer l'accès à la santé	<ul style="list-style-type: none"> Généraliser le tiers payant 	Réalisée
		<ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre de la réforme de l'ACS et renforcement de l'accès aux soins des bénéficiaires /ACS 	Réalisée
		<ul style="list-style-type: none"> Améliorer les modes de coopération entre sanitaire et médico-social 	Engagée
		<ul style="list-style-type: none"> Mesures ciblées d'accès aux soins en direction des publics les plus vulnérables (drogues, santé mentale...) 	Engagée
		<ul style="list-style-type: none"> Programmes de prévention et promotion de la santé pour les publics les plus vulnérables (tests rapides) 	Réalisée
		<ul style="list-style-type: none"> Accès gratuit à la vaccination dans certaines structures 	Réalisée
		<ul style="list-style-type: none"> Prise en charge à 100% des actes de biologie et d'échographie pré et post IVG 	Réalisée
		<ul style="list-style-type: none"> L'aide à la réinsertion familiale et sociale des anciens migrants 	Réalisée
		<ul style="list-style-type: none"> Permettre l'accès à des complémentaires de qualité 	Réalisée

	Thématiques	Actions	État des lieux
ACCÈS À LA SANTÉ	Améliorer l'accès à la santé	Dynamiser les structures de soin de proximité (PASS)	Réalisée
		Organiser une conférence de consensus sur le consentement aux soins et le libre-arbitre des personnes à la rue	Engagée
ENFANCE / EDUCATION / FAMILLES	Élaborer une stratégie de l'enfance	Créer une commission enfance et adolescence au sein de France Stratégie	Réalisée
	Favoriser la réussite scolaire	Lutte contre le décrochage scolaire	Réalisée
		Ouvrir l'école aux parents	Réalisée
		Mieux accompagner les enfants pauvres en cours de scolarisation	Engagée
	Accompagner l'accès à la culture et à l'éducation aux médias et au numérique	Développer les actions d'éducation artistique et culturelle sur les zones à faible densité culturelle et vers les publics les plus éloignés de la culture	Engagée
		Renforcer l'éducation aux médias et au numérique	Réalisée
	Revalorisation de l'Allocation de soutien familial et du Complément familial	Poursuivre la revalorisation de l'ASF et du CF en 2016	Réalisée
	Renforcer le soutien aux familles pauvres avec enfants et notamment les familles monoparentales	Mettre en place des solutions d'accueil des jeunes enfants plus nombreuses et plus accessibles	Engagée
		Développer des dispositifs d'accompagnement vers l'emploi des familles les plus fragiles et notamment les familles monoparentales	Engagée
		Clarifier le cadre juridique des centres parentaux pour favoriser leur développement	Réalisée
		Expérimenter et généraliser la garantie contre les impayés de pensions alimentaires (GIPA)	Réalisée
Augmenter le taux de scolarisation des enfants de moins de trois ans dans les zones d'éducation prioritaire		Engagée	
Renforcer l'accompagnement des jeunes les plus vulnérables	Faciliter l'accès à l'emploi et au logement des jeunes de l'ASE	Engagée	
	Généraliser la mise en place de commissions «cas complexes»	Engagée	
	Améliorer l'accompagnement des mineurs isolés étrangers	Réalisée	
INCLUSION BANCAIRE	Prévenir et lutter contre le surendettement	Mettre en place progressivement les Points conseils budgets en commençant par une expérimentation dans trois régions dès 2015	Réalisée
		Améliorer le fichier négatif existant ou mettre en place une nouvelle forme de registre national de crédits	Engagée
		Développer les compétences financières et budgétaires tout au long de la vie	Engagée
		Mieux connaître les processus menant au surendettement des ménages	Réalisée
		Mettre en place des mécanismes de détection des difficultés financières	Réalisée
		Lutter contre l'accumulation des frais bancaires	Réalisée
		Consolider le droit au compte	Réalisée
		Améliorer la procédure de traitement du surendettement	Réalisée
		Améliorer et développer le microcrédit personnel	Réalisée
		Désolidarisation des comptes joints en cas de violences faites aux femmes	Réalisée
		Recouvrement amiable des créances	Réalisée
Créer un observatoire de l'inclusion bancaire	Réalisée		

	Thématiques	Actions	État des lieux
AIDE ALIMENTAIRE	Lutter contre l'insécurité alimentaire et contre le gaspillage	Améliorer la coordination et la mise en réseau des acteurs : services de l'État, associations, collectivités locales, producteurs et fournisseurs de denrées	Engagée
		Améliorer le service rendu aux bénéficiaires de l'aide alimentaire, notamment en rendant les lieux d'accueil plus accessibles	Engagée
		Développer des actions de récupération des denrées	Engagée
		Obtenir une aide alimentaire européenne à la hauteur des défis de la crise	Réalisée
GOVERNANCE	Renforcer la coordination et la gouvernance	Renforcer l'interministérialité des politiques de solidarité	Réalisée
		Mobiliser les fonds européens	Réalisée
		Faire de l'observation et de l'évaluation des pratiques habituelles de l'action sociale	Réalisée
	Agir au plus près des territoires	Demander aux préfets de région d'identifier et de répartir les instances de gouvernances locales	Réalisée
		Approfondir les coopérations en milieu rural	Engagée
	Mettre en place une stratégie nationale de la participation des personnes en situation de pauvreté	Mise en place d'une boîte à outils de la participation	Engagée
		Mise à disposition d'un groupe informel d'appui et de conseil coordonné par la DGCS	Engagée
	Appuyer les initiatives associatives et les engagements citoyens	Soutenir le développement des associations : accompagnement stratégique, sécurisation du recours à la subvention publique, simplification des démarches administratives	Réalisée
		Favoriser l'engagement bénévole, notamment des actifs	Engagée
		Assurer la montée en charge du service civique	Réalisée
États généraux du travail social	Proposer un plan d'action à l'automne 2015	Réalisée	

P